



ORGANE TRIMESTRIEL DE LA
FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS

DIRECTION-REDACTION
Rue Gabrielle 59 - 1180 Bruxelles
Tél.: (02) 345 61 32

ADMINISTRATION
Rue des Fusillés 21 - 1340 Ottignies
CCP 000-0344969-37: Fraternelle des Chasseurs Ardennais, Arlon

ECOLE ROYALE MILITAIRE

30 OCTOBRE 1985



S.A.R. le Prince Laurent, issu de la 123^e promotion «Toutes Armes», prête le serment de sous-lieutenant.

Mme Dalcq, veuve du Commandant Albert Dalcq (20 A), remet le fanion de la 140^e promotion «Polytechnique».

PANIQUE A LA RTB...

À la demande du conseil d'administration et de l'administrateur général de la RTB, une réputée société américaine de «consultants» a réalisé ce qu'on appelle un audit, en jargon du métier, c'est-à-dire une étude sur l'avenir de cette institution branlante. Comme l'a écrit «La Libre Belgique» qui a eu connaissance du document, il se présente comme «une étude féroce du service public de radio-télévision: l'époque Wangermée, caractérisée par le dérangement tous azimuts et l'occupation de tous les terrains de l'audiovisuel, est révolue. La volonté de monopole appartient au passé». Cela signifie: il faut recentrer c'est-à-dire rationaliser et supprimer tous les canards boiteux. Mais en est-il d'autres à la RTB? MacKinsey suggère notamment de céder Télé 2 au privé et d'alléger le réseau de radio. Il souligne de multiples incohérences et recommande des économies importantes, surtout en personnel.

Comme, dans le même temps, la majorité gauchiste ou gauchisante a perdu son protecteur Fiupke et sa moustache, que d'ici quelques semaines sera constitué un nouveau conseil d'administration, avec une majorité différente, c'est l'effondrement et même la panique chez nombre d'inutiles qui se voient déjà aller pointer au chômage. Aussi, a-t-on lancé une contre-attaque qui se voulait foudroyante et qu'on a placée sous le slogan «Pas de panique»!!! Comme quand un navire prend eau, on fait revêtir les gilets de sauvetage et mettre les canots à la mer.

Révolution fracassante: une femme, qui répond cependant au joli prénom de Martine, est devenue l'animatrice du matin au lieu d'un barbichu.

On a aussi supprimé la Brabançonne qui ouvrait traditionnellement les émissions. C'est normal: elle n'a pas sa place dans un tel milieu.

Quant au dégraissage qui s'annonce, encore faudrait-il qu'il se fasse en fonction des capacités réelles, en éliminant les branches mortes ou improductives, et non en fonction des appuis syndicalo-politiques. Service public signifie une administration à la disposition du public et non pas une administration de fonctionnaires indélicates, même quand ils sont d'une médiocrité totale. On va en faire une nouvelle catégorie de troubles et de frustrés. Je ne cesse de le répéter depuis des années: il faut faire table rase et établir une nouvelle radio-télévision nationale sur des bases nouvelles et objectives, au service de la

nation et non pas d'idéologies suspectes, avec du personnel choisi pour sa compétence et non sur ses appartenances politiques ou philosophiques. Et surtout, envoyer au chômage les médiocres. Dès lors, plus que jamais, pour construire du valable, il faut commencer par couper toutes les branches mortes ou pourries. Delenda RTB!

LA BRT ET LE LUXEMBOURG DU SUD

«L'Avenir du Luxembourg» a regretté, à juste titre, qu'une partie importante de la province de Luxembourg, grosso modo, au sud de la ligne Neufchâteau-Bastogne, soit généralement incapable de capter la BRT. Et ce, pour des raisons tenant au relief et à la végétation. Mais, surtout, parce qu'il n'y a pas d'émetteur au-delà de la butte de la Barrière de Champlon. Nouvelle conséquence grotesque de notre sottise régionalisation basée sur l'unilinguisme. Cette situation est particulièrement regrettable du fait, d'une part, qu'il existe d'importants établissements militaires bilingues — l'Armée est un des derniers... refuges nationaux — à Arlon et à Stockem et, d'autre part, parce que le Luxembourg reçoit un nombre considérable de touristes du nord du pays.

Le jour où les Flamands réclameront soit le transfert à l'intérieur du pays ou la «splitsing» de l'EI et de l'ETBI, on hurlera du côté des partisans de l'unité belge et, dans le même temps, les parangons du séparatisme batront des mains.



IMBECILLITE

Le Syndicat d'initiative de Virton avait fait réaliser ce qu'on appelle une flamme postale, c'est-à-dire une vignette que l'on applique à la Régie des Postes (contre paiement, bien sûr) à côté des timbres-poste et, qui comportait deux dessins évoquant la capitale de la Gaume, avec le texte «Soleil de Gaume» et sa version en néerlandais «Zon in Gaume». Tout le monde sait qu'en notre Luxembourg, terre des Chasseurs Ardennais, on n'est pas des fanatiques du linguistique.

Eh bien, on a fait savoir au président du syndicat,

en juin dernier, qu'un texte bilingue était... illégal, selon la loi du 28.6.1932. Il y a des coups de pied au c... qui ne devraient pas se perdre!

BOOMERANG

Un parlementaire SP avait proposé la constitution d'une commission d'enquête parlementaire chargée d'indaguer sur le terrorisme et le grand banditisme.

Opposition absolue de qui, je vous le donne en mille, de MM. Gol et Mundeeler, son secrétaire d'Etat, qui étaient précisément les protagonistes de la commission sur les incidents du Heysel. Personnellement, nous sommes évidemment contre des commissions de l'espèce, les parlementaires n'ayant aucune qualité pour s'en occuper. Elles ne servent à certains que de tenter de se mettre en valeur, de chercher querelle à des adversaires politiques ou, encore, de se venger du rêve envolé d'un portefeuille ministériel. «Nous avons les défauts d'autrui dans l'œil et les nôtres dans le dos», observait déjà le philosophe romain Sénèque.

SURPRENANT SUBSIDE

Peu de Belges savent que le CNAPD (en néerlandais, le VAKA; attention, ne pas écrire Vacca qui signifie «vache» en latin, autrement dit le prétendu «Centre national d'Action pour la Paix et le Développement» bénéficie de subsides de la part de la Communauté d'expression française.

Sans doute, une gracieuseté de M. Philippe Moureaux. L'action la plus connue — y en a-t-il d'autres? — consiste en l'organisation de manifestations dites pacifistes mais qui consistent, en réalité, à s'élever contre notre Défense nationale, contre l'Alliance atlantique, e.a. l'implantation des missiles de défense.

Faute de place, nous n'avons pu parler de la dernière de ces manifestations, le 20 octobre dernier, où son président, Pierre Galand (avec D) s'est targué de 250.000 participants, chiffre immédiatement repris com amore par la RTB, dont l'ardeur patriotique est bien connue. «Le S» toujours à la rescousse, avec ses deux Pasionaria (s) Bénédicte Vaes et Béatrice Delvaux ont embrayé avec un chiffre de 100.000, alors que les autres journaux connaissent moins de 40.000 participants et la Gendarmerie, très expérimentée en la matière, moins de 25.000.

«VLAN» a observé que si les participants avaient été rangés impeccablement à huit de front, leur cortège se serait étalé sur 62,5 km, ajoutant, comme «PAN», qui a fait des mensurations sur place, que si l'on avait serré les manifestants comme des sardines au lieu des discours, on aurait pu y accueillir au maximum 25.000 personnes. Or, la place était loin d'être remplie. A la vérité, il y a des spécialistes des voyages gratuits en autocar ou en chemin de fer, permettant de venir passer une journée à Bruxelles avec bonne et les moutards, y manger des frites ou des glaces et déguster de la gueuze, se fichant mal des missiles et des autres objets de contestation. Tout cela aux frais des contribuables qui ignorent que, grâce aux subventions, ils sont les dinons de l'histoire.

HABAY-LA-NEUVE

Dimanche 27 avril 1986

CONGRES NATIONAL

de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais

PROGRAMME

- 9 h 15 Rassemblement Place de l'Eglise à HABAY-LA-NEUVE
- 9 h 30 Messe
Homélie (N.D.L.R.: sera précisé au prochain numéro)
- 10 h 30 Formation du cortège
- 11 h 00 Défilé et Hommage aux Morts (Monument sur la Place)
- 11 h 30 ASSEMBLEE GENERALE à l'Institut de la Sainte-Famille - Avenue de la Gare
- 13 h 00 DEJEUNER, au complexe «LE PACHIS»

menu

- Apéritif maison (servi à table)
- Orange farcie aux fruits de mer
- Potage Minestrone
- L'escalope de veau à la Jurassienne
avec sa garniture (légumes) - purée
- Dessert (gâteau maison)
- Café
- Boissons: Vin blanc: un tiers de bouteille
Vin rouge: une demi-bouteille
par personne

Un bar fonctionnera, à prix raisonnables.

Le repas est assuré par M. J. BAILLIEUX, Hôtelier-restaurateur - Hôtel du Clémaraire à AUBANGE.

Prix: 750 francs par personne

Instructions:

1. Aucune vente d'insignes ou quelque autre objet ne sera tolérée.
2. Arrivée des véhicules place de l'Eglise. Toilettes à gauche et au fond de la place.
3. Un délégué remettra à chaque conducteur de car les indications pour le prochain stationnement.
4. Incriptions:
Uniquement dans les sections
Paiements par les sections au CCP 000-0823962-44 de Fraternelle des Chasseurs Ardennais c/o RICHARD Jacques, rue du Ridé 13 - 6730 HARINSART MARBEHAN, pour le 10 avril 1986.
5. Le présent avis tient lieu de convocation à l'assemblée générale statutaire (Article 30 des statuts).

Tous les Anciens en bérêt vert.
On peut s'en procurer dans les sections.

(suite de la page 3)

problèmes de base auxquels il va se trouver confronté, il n'est pas nécessaire de les rappeler: les moyens budgétaires, des effectifs suffisants. Sur la nécessité de prolonger la durée du service militaire, il y a déjà des réactions négatives, y compris au sein de l'aile libérale flamande. Il faudrait revoir la possibilité de prolongation du temps de milice par volontariat et de supprimer l'obligation d'en faire candidature lors du passage au CRS. Et accorder des durées variables. Revoir aussi les exemptions et dispenses, le statut des objecteurs de conscience. Il est ahurissant que la presse soit inondée de communiqués d'organisations de jeunesse ou prétendument pacifistes relatifs aux possibilités d'échapper au service militaire.

Albert HUBERT,
Président national.

Exercice Social 1984-1985

Report du 20.9.85	46.973
Section du Brabant	10.000
M ^{me} Joseph Schmitz, Arlon	1.000
M ^{me} Germaine Guérin, Nisramont	1.000
M ^{me} Dombret-Demblon, Hamoir	1.000
André Gatelier, Gilly	800
Marcel Darche, Arlon	520
Victor Rob, Neerharen	500
A. Laurent, Bruxelles	500
E.D. Giboux, Bruxelles	500
Sous-Section Molenbeek	500
M. Vandeveld, Dottignies	500
Henri Bouchat, Godinne	500
Le Brisard, Cercle F. Antoine, Grivegnée	500
M ^{me} Georges Ricaill, Arlon	320
A. Delavignette, Bruxelles	300
Edgard Longlet, Philippeville	300
Mélanie Detryn, Bruxelles	300
A. Morel, Romsée	300
Abbé A. Baumal, Châtelaineau	300
Colonel e.r. André Simon, Hamois	300
Marcel Bosson, Bruxelles	225
Roger Nelisse, Meix, dest. Virton	200
Léon Vaillant, Héviliers	200
M ^{me} Vaillant, Namur	200
Robert Hauquier, Knokke	150
Emilie Thill, Débange	200
M ^{me} Albert Castagne, Arlon	120
Jean Colle, Arlon	120
M ^{me} Jean Lambé, Arlon	120
Julien Dumont, Vielsalm	255
Marcel Woirin, Bertrix	200
Victor Rob, Neerharen	250
M. Pocs, Watermael	100
Alphonse Noiro, Alleur	100
Total au 5.12.1985	69.353

Un Historique du secteur 7, Zone V, de l'Armée secrète

M. Alfred Dubru, auteur déjà de nombreux travaux historiques de qualité, et notamment sur le sous-secteur HOSS (Houffalize-Vielsalm) de l'Armée Secrète, vient de terminer le Titre I d'une vaste étude, abondamment documentée, sur le secteur 7 de la zone V de l'AS. Celui-ci allait d'Arlon à Bouillon, c'est-à-dire qu'il couvrirait les deux rives de la Semois sur tout son parcours dans la Province de Luxembourg. Le Titre I traite des origines lointaines du secteur 7 (1940-1943).

L'auteur dispose encore d'un nombre limité d'exemplaires qui peuvent être obtenus au prix de 410 F, frais d'expédition compris. Versement anticipé au compte 001-0018025-59 de Alfred Dubru, avenue Patton 162, 6700 Arlon.

Le Titre II (L'Etat-Major du secteur 7) paraîtra au début de 1986 et le Titre III (Les Groupes: I, II, III, IV et IV bis) début 1987.

LA VIE DE LA FRATERNELLE



APPEL DE DOCUMENTATION SUR LA FRATERNELLE

Une étudiante en histoire prépare un mémoire de licence sur les Chasseurs Ardennais et plus précisément, sur leur fraternelle. Elle souhaite rassembler le plus de documents possible sur notre association, depuis sa création, jusques et y compris des procès-verbaux de réunions des sections, de la correspondance, des imprimés et circulaires, etc...

Le président national lui a déjà fourni une première documentation au niveau national, et il la complètera.

Des informations sur la Fraternelle du 10^e de Ligne seraient également très appréciées.

On est prié de faire parvenir la documentation, soit directement à Mlle Françoise BRIGODE, rue des Tongres 39, 1040 Bruxelles, soit sous le couvert du président national.

NOCES JUBILAIRES...

Diamant pour un vieux dur à cuire

Qui parmi les anciens du 10^e Ligne et du 1^{er} Chasseurs Ardennais n'a connu le sous-officier Emile Janssens?

Originaire de Louvain, il est arrivé au 10^e de Ligne à Arlon au début des années 20 et y a épousé en 1925 une demoiselle du... cru. En mai 1940, il était premier sergent major à la 5^e compagnie du 1 ChA du commandant Bricart et prit part avec elle au combat de Bodange. Il fit huit mois de captivité. Passé à l'Ecole d'Infanterie dès son installation au chef-lieu du Luxembourg, il y termina sa carrière comme adjudant au service du casernement en 1956. Ayant franchi la barre des quatre-vingt-cinq ans, il a célébré récemment à l'hôtel de ville d'Arlon, ses soixante années de mariage. Du diamant, c'est assez rare.

Toutes nos félicitations et nos vœux de santé.

Et de l'or à Yvoir

Le 27 avril dernier, notre camarade René Schneider, originaire de Flamiorga, a célébré le cinquantième anniversaire de son mariage à Dorinne avec dame Léontine Dave. Proficiat et ad multos annos!

TROIS DATES A RETENIR POUR 1986

- 27 avril - Congrès national à Habay-la-Neuve
- 25 mai - 40^e Pèlerinage à Vinkt
- 25 au 28 juin - 20^e Marche du Souvenir et de l'Amitié

IDENTIFICATION

Dans notre dernier numéro, nous n'avions pu identifier le major qui se trouve sur la photo au bas de la page 6. C'est fait, grâce au lieutenant-colonel André Bikar: il s'agit du major Torreelle, qui fut muté au 1^{er} Carabiniers vers 1937-1938, où il commanda en mai 1940 le III^e bataillon. Merci à ce fidèle correspondant.

Décès de M^{me} Edouard Mathen

Est décédée le 29 octobre dernier, à Landenne s/Meuse, en sa 86^e année, Madame Florence-Clémente Decker, veuve du lieutenant-colonel Edouard Mathen, qui commandait en 1940 la 1^{re} compagnie du 1 ChA et fut le troisième président national de la Fraternelle. Les funérailles se sont déroulées à Arlon, le 30 novembre.

Nous présentons à la famille, et plus particulièrement au lieutenant-colonel BEM Paul Mathen, ancien chef de Corps du 3 ChA, nos bien vives condoléances.

Encore le Bêret Vert des Artilleurs

A propos de notre mise au point dans le précédent numéro, en ce qui concerne la date de remise du bêret vert à nos artilleurs, notre ami Camille Bernier de Lavaux-Ste-Anne nous écrit:

«En ce qui concerne l'article «Nos artilleurs et le bêret vert» paru dans le dernier numéro 142 du 3^e trimestre 1985, je m'excuse de devoir contredire Gh. Machurot quant à la date de cessation du port du bonnet de police à floche bleue. En effet, étant entré au service militaire le 15 février 1939 à Flawinne au Régiment d'Artillerie des ChA (bloc de droite), nous avons encore porté le bonnet à floche bleue jusqu'en avril 1939, je pense.

«Pour preuves, je possède encore plusieurs photos de mon service dont trois en bonnet à floche bleue; je suis toujours en possession de mon bonnet à floche (de fantaisie et de sortie)».

Dont acte. Ce qui compte surtout, c'est que nos artilleurs aient été dotés du bêret vert et y aient fait honneur.



Un artilleur au bêret vert parrain de la 140^e promotion polytechnique à l'Ecole royale militaire

Le 30 octobre 1985, une grandiose cérémonie s'est déroulée au Parc du Cinquantenaire à Bruxelles, à l'occasion de l'admission des nouvelles promotions à l'Ecole royale militaire et de la prestation de serment des officiers élèves des 138^e promotion polytechnique et 123^e toutes armes.

Faut-il rappeler que, depuis le 21 décembre 1984, l'ERM est placée sous le commandement d'un Chasseur Ardennais, le général-major Jean Chabotier?

La cérémonie du 30 octobre était rehaussée de la présence de Leurs Altesses Royales le Prince Albert et la Princesse Paola. En effet, le «clou» de la prise d'armes a été constitué par la prestation de serment du sous-lieutenant, S.A.R. le Prince Laurent, officier-élève de la 123^e promotion «Toutes armes».

Le parrain de la 140^e promotion polytechnique est un artilleur Chasseur Ardennais, le capitaine-commandant Albert Dalcq, mort au champ d'honneur à Ydwezelt, le 10 mai 1940. Madame Dalcq qu'accompagnaient des membres de sa famille était présente.

LA 140^e PROMOTION
POLYTECHNIQUE
porte le nom de
Capitaine-Commandant
Albert Dalcq

Albert DALCQ est né le 31 mai 1900 à Couvin.

Après avoir terminé ses études secondaires avec succès, il s'est senti attiré par la vocation d'ingénieur. Ayant réussi les examens d'entrée à l'Ecole Royale Militaire, il est admis avec la 81 Promotion Artillerie Génie. A la fin de sa formation et après l'école d'arme, il est affecté au 13^e Régiment d'Artillerie à Bruges. Il y restera 9 années, durant lesquelles il compte Achille Van Acker, futur ministre et président de la Chambre des Représentants, parmi ses amis.

Un court séjour au Fort de Merksem précédera une mutation pour Mons.

En 1938, il est désigné pour le Régiment d'Artillerie, de la Division de «Chasseurs Arden-

INIG

Communiqués de l'Institut National des Invalides de Guerre, Anciens Combattants et Victimes de Guerre (Cf notre précédent numéro, p. 4).

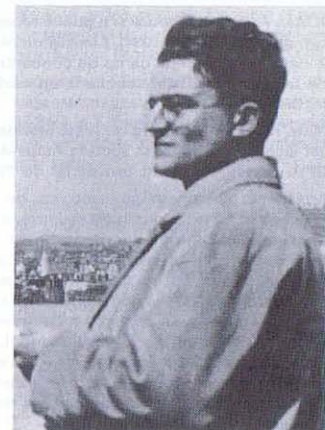
AUX INVALIDES DE GUERRE ET ASSIMILES

L'Arrêté Royal du 19-9-1985 fixe les modalités selon lesquelles l'Etat assure la gratuité des soins aux invalides de guerre et assimilés ainsi qu'aux orphelins de guerre à l'intervention de l'I.N.I.A.C.

Cet Arrêté Royal est entré en application le 9-10-1985 et abroge celui de 13-12-1976, sauf son annexe qui reste en vigueur.

La seule modification apportée par cet Arrêté Royal est l'institution d'une nouvelle Commission, article 4 (pilules) ayant d'autres prérogatives et attributions et composée différemment.

20. D'ARTILLERIE



nais». C'est avec cette unité que le Cdt DALCQ connaîtra la mobilisation et participera au début de la campagne des dix-huit jours comme commandant de la 4^e batterie.

Le 10 mai 1940, la 4^e batterie se trouve à Velwezelt, avec mission d'interdire les accès au Canal Albert. Immédiatement, la batterie est soumise à un violent tir d'artillerie mais grâce à son sang-froid, le Cdt Dalcq ramène le calme dans sa batterie. Durant la nuit, la situation s'aggrave, l'ennemi profitant des ténébres pour encercler la position. L'ordre de retraite parvient trop tard et espérer un renfort est inutile. Devant une situation aussi désespérée, un sous-officier propose la reddition de la batterie mais le Cdt Dalcq refuse, arguant que l'honneur militaire exige qu'un officier ne se rende pas. Quelque temps après le Cdt Dalcq sera mortellement blessé au cours d'une dernière tentative pour rejoindre une autre unité par le village de Velwezelt.

Le Cdt Dalcq était marié et père de 2 enfants.

Il était très exigeant, pour lui-même et son personnel. C'était un très grand intellectuel: la musique, la poésie et la peinture figuraient parmi ses passe-temps favoris.

NDLR: Rappelons encore que l'artillerie des Chasseurs Ardennais a été constituée d'abord d'un Groupe, né à Arlon en août 1934, transféré à Namur à l'automne 1936, et qui, en vertu d'un arrêté royal du 30 septembre 1939, devint le «Régiment d'Artillerie de la Division des Chasseurs Ardennais». Il reçut, des mains de S.M. le Roi Léopold III, le 18 juillet 1939, à Namur, un étendard portant le titre ci-avant. C'est le 11 janvier 1940 que sa dénomination fut changée en celle de «20^e Régiment d'Artillerie»: on méditait déjà d'envoyer au Canal Albert le régiment d'artillerie le plus moderne (le seul entièrement motorisé) de l'Armée belge. Ajoutons que c'était un vingtième régiment d'artillerie tout neuf, car il n'y en avait jamais eu auparavant.

précitées, les intéressés doivent s'adresser à l'organisme qui les assure contre la maladie et l'invalidité.

En pratique, les ressortissants devront demander au secrétariat décentralisé de leur région les formulaires concernant les prestations médicales (P) et fournitures pharmaceutiques (M).

Après intervention de la mutuelle, ces formulaires dûment complétés, seront introduits au secrétariat décentralisé soit trimestriellement, soit lorsqu'ils seront complètement remplis.

Si le ressortissant a dû supporter des frais importants (frais consécutifs à une hospitalisation, par exemple), il peut introduire immédiatement sa demande d'intervention.

Après tarification et calcul du remboursement par le Secrétariat décentralisé, les demandes seront transmises pour vérification et paiement à l'Administration Centrale.

Le Chasseur Ardennais Aimé Marioni de Halanzy seul Luxembourgeois survivant du camp d'extermination de Bergen-Belsen

«L'Avenir du Luxembourg» a publié récemment un article concernant notre vaillant camarade (1 ChA en 1934), Aimé Marioni de Halanzy qui est le seul Luxembourgeois survivant de l'affreux camp de concentration de Bergen-Belsen, dans le Hanovre. Le texte en question contient un certain nombre d'erreurs qui appellent des rectifications.

Mais, rappelons d'abord qu'Aimé Marioni, délégué du S S ChA durant l'occupation, est vice-président de la section Athis-Aubange-Sélang-Halanzy, délégué PP à la CPR et vice-président provincial de l'INIG. Il est âgé de 73 ans.

Arrêté sur dénonciation avec un de ces camarades officier des Chasseurs Ardennais: Albert Blondin de Halanzy, en raison de leurs nombreuses activités de résistants, ils furent successivement incarcérés dans les prisons d'Arion et St-Léonard à Liège ensuite dans les camps de concentration de Buchenwald et Dora. A la fin, ils se trouvèrent séparés. Aimé Marioni fut envoyé au camp d'extermination de Bergen-Belsen où il retrouva un de ses camarades avec lequel il avait déjà partagé la captivité à Buchenwald et Dora et qui venait d'arriver avec le même convoi que lui: Edgard Jaminet, sous-officier de carrière aux Chasseurs Ardennais natif de Laiche (Chassepierre) qui, contrairement à ce qu'on écrit dans l'article précité, n'est pas mort à Belsen. Marioni et lui sont rentrés ensemble en Belgique en mai 1945, et Jaminet est mort le 10 novembre 1948.



Aimé Marioni a eu l'opportunité de retourner en pèlerinage à Bergen-Belsen, récemment, grâce à la 7^e Brigade d'Infanterie blindée qui participait à des missions dans la région. La délégation qui l'accompagnait a été photographiée par Madame Marioni. Y figurent, outre notre ami, portant fièrement son béret vert, le lieutenant-colonel Van Lierde, commandant le 13^e de Ligne, l'aumônier Denne, de la Brigade, ainsi que le capitaine Vanderersch et les lieutenants Geerts et Michel.

Remerciements

Notre ami nous prie d'ajouter le message suivant:

C'est le Colonel Ferraro qui, en mars 84, est venu à la maison pour nous offrir et mettre au point notre pèlerinage à Bergen-Belsen les 10-11-12 avril. Ces dates coïncidèrent avec sa

promotion et sa mutation en Allemagne; c'est ainsi que, malheureusement, il ne put nous accompagner.

Ma femme et moi remercions de tout cœur les Colonels Castermans, Ferraro et tous les officiers qui nous ont accompagnés et guidés, pour leur gentillesse et leur amabilité à notre égard.

Nous tenons à reproduire ici des extraits du récit émouvant que nous a fait Aimé Marioni et qui relate les derniers jours passés à Belsen et les circonstances de son retour au pays.

... Malgré toutes les souffrances endurées là-bas, ma mémoire est restée très bonne. Après la libération du camp, on avait rassemblé tout ce qui restait de Belges et de Français, et on nous avait placés dans un même bloc, dans des lits à trois étages. Je me trouvais tout à côté de Jaminet en bas étage. Sur la même paille que moi, se trouvait un artiste peintre de Mons: Freddy Gossens; il est mort dans mes bras. Au-dessus de moi, il y avait deux hommes de Court-St-Etienne, l'oncle et le neveu; ils sont morts très vite. Au-dessus de Jaminet, se trouvait un Bruxellois: Robert Guilmain, docteur en droit, mort voilà quelques années. Tous nos autres voisins sont morts là-bas.

Dès que l'on a pu nous rapatrier (étant de la même région, Jaminet et moi restions toujours ensemble), on nous a chargés dans un camion couchés sur de la paille, et, après maintes pérégrinations, on nous a mis dans un train dont nous avons débarqué au centre de rapatriement de Moll. Pour entrer dans ce centre, il y avait un escalier. Pour le monter, nous nous tenions tous les deux accrochés par le bras, et deux infirmières nous soutenaient. Là, on nous a déshabillés, nettoyés, désinfectés et couchés dans un lit, nous avons reçu un peu de lait et une biscotte. Le lendemain matin, on nous a donné du linge propre. Je me souviens que l'on m'avait donné une capote de soldat français. Nos habits rayés sont restés là. Après le petit déjeuner, on nous a annoncé que l'on allait nous reconduire chez nous en voiture et que pour le soir, nous serions à la maison. Nous avons pleuré de joie. C'était le 24 mai 1945. Dans l'auto, nous étions Jaminet, moi et deux Liégeois; nous sommes partis en direction de Liège où nous avons débarqué nos deux Liégeois. Il fallait s'arrêter très souvent, car nous avions la dysenterie. Jaminet voulait absolument passer par Houffalize. On avait beau lui dire que tout était détruit, il prétendait y aller. C'est ce que fit notre chauffeur; naturellement, il n'y trouva rien, tout était aplati par les bombes. Nous sommes donc partis pour Florenville où nous avons retrouvé la femme de Jaminet qui nous regardait tous les deux, ne reconnaissant pas lequel était son mari. Après avoir libéré notre chauffeur, une infirmière de Florenville, Mlle Famonne, avait réussi à me trouver un automobiliste de Florenville, Monsieur Mauxin, pour me reconduire à Halanzy. De Florenville, on a fait savoir à mes parents que j'allais rentrer. Lorsque je suis arrivé, tout le village était devant chez moi. Le Dr Claisse est arrivé immédiatement et s'est mis à pleurer en me voyant; je n'étais plus qu'un paquet d'os pesant encore 35 kg...

DANS NOS SECTIONS

ARLON

Nous ont quittés

- Joseph Léonard, 80 ans, d'Arion - Campagne 1940 à la Cie Etat-Major du 2^e Régiment Chasseurs Ardennais.
- Joseph Perl, 75 ans, de Fouches - Campagne 1940 à la 8^e Cie du 4^e Régiment ChA - Prisonnier de guerre et politique - Résistant armé.
- Jean-Baptiste Hosh, 72 ans, d'Arion - Campagne 1940 au 2^e Régiment ChA - Prisonnier et invalide de guerre - Résistant armé.
- Marcelin Gousenbourger, 75 ans, de Heinsch - Adjudant retraité - Campagne 1940 à la 5^e Cie du 1^{er} Régiment ChA - Prisonnier et invalide de guerre - Résistant armé.

Une délégation de la section conduite par son président a également assisté en l'église St-Martin à Arion aux obsèques de Madame Mathen, épouse du Lieutenant-Colonel Edouard Mathen, commandant en 1940 la 1^{re} Cie du 1^{er} ChA et ancien président national de notre Fraternelle.

Nous réitérons aux familles éprouvées l'assurance de notre sympathie et nos sincères condoléances.

Hyménées

C'est avec plaisir que nous vous annonçons, un peu tardivement peut-être:

- le mariage de Armé Ries, fils de notre ami Jules Ries de Fouches, avec Mademoiselle Marie-Claire Thomas de Post;
- le mariage de Carine Peter, fille de notre ami Albert Peter de Fouches, avec Monsieur Bernard Hugo d'Arion.

Nos chaleureuses félicitations aux heureux parents et nos vœux les plus sincères de bonheur et de prospérité aux jeunes époux.

Noces d'or

Nos amis, les époux Joseph Buttet et Nelly Weisgerber, rue de Neufchâteau à Arion, de même que Nicolas Goeres et son épouse Nelly Perraux de Arange ont fêté dernièrement leurs cinquante ans de mariage.

Nous leur adressons nos vives félicitations et leur souhaitons de passer encore ensemble de longs jours de bonheur.

Activités de la section

Au cours de l'année écoulée, nous avons encore été fort sollicités; outre les obsèques des membres de la section cités d'autre part, une délégation avec un ou deux drapeaux était présente aux cérémonies suivantes:

Février 1985

- 51^e anniversaire de la mort du Roi Albert 1^{er}.
- Enterrement de Joseph Ricaille, secrétaire-trésorier de la section de Houffalize.
- Enterrement du colonel René Grandjean d'Arion, un ancien combattant de 1914-1918.

Mars 1985

- Fastes et remise de commandement au 3 ChA à Vielsalm.
- Enterrement de Marcel Lafontaine de la section de Habay.

Avril 1985

- Cérémonie d'hommage aux anciens élèves de l'Athénée Royal d'Arion morts pour la patrie.
- Congrès National de la Fraternelle à Neufchâteau.

Mai 1985

- Congrès Provincial de la F.N.A.P.G. à Arion.
- Bodange: Commémoration des combats de la Sûre - Croix du commandant Bricart.
- Messe à St-Donat pour les Chasseurs Ardennais vivants et défunts de la section.
- Enterrement à Stockem de Madame Greisch, belle-sœur du Lt-Colonel Reichling et résistante de la guerre 40/45.
- Fastes et remise de commandement au 1ChA.
 - * le matin, cérémonie au monument national à Martelange;
 - * l'après-midi, prise d'armes au camp Roi Albert à Marche.

- Cérémonie d'hommage aux anciens élèves de l'Institut Ste-Marie à Arion, morts pour la patrie.
- Fastes à l'Ecole d'Infanterie à Arion - Corliège et prise d'armes à la caserne Calleneyn.

Juin 1985

- Assemblée Générale de la Fédération nationale des invalides de guerre à Arion.
- Excursion de la Fraternelle à Charleville et Orval.
- Inauguration d'une allée des Chasseurs Ardennais à Habay-la-Neuve.
- Départ de la 1^{re} étape de la Marche du Souvenir et de l'Amitié, caserne Léopold à Arion.
- Arrivée de la 1^{re} étape M.S.A. à Martelange.
- Départ de la 2^e étape M.S.A. au monument Bricart à Bodange.

Juillet 1985

- Fête Nationale: Cortège, dépôt de fleurs, Te Deum à St-Martin.

Septembre 1985

- Pèlerinage du souvenir aux différents monuments en mémoire aux victimes de la Gestapo.
- Remise des hures à Martelange aux Jeunes recrues du 1^{er} Bataillon ChA.
- Libération de la ville d'Arion: 41^e anniversaire.
- Congrès provincial de la F.N.I. et de l'Association des invalides de l'Armée.
- Journée Coloniale.

Octobre 1985

- Fastes de la Gerdarmerie.
- Ré-inauguration du monument Liedel à Arion.
- Obsèques à Arion d'Emile Lambert, Lieutenant-Colonel de la Résistance.

Novembre 1985

- Enterrement à Arion de l'épouse du Lieutenant-Colonel Edouard Mathen, notre ancien président national.
 - 53^e Relais Sacre. Réception des flambeaux: le matin à Arion; l'après-midi à Martelange.
 - Anniversaire de l'armistice de la guerre 1914/1918.
 - Fête de la Dynastie et Te Deum.
- soit plus d'une soixantaine de présences.

Nous remercions vivement tous les membres de la section qui ont participé à ces manifestations et en particulier nos dévoués et infatigables porte-drapeau Joseph Maquet, Jean Crombez, Marcel Guerenne, toujours disponibles au moindre appel.

Bonne Année 1986

Le président adresse à tous les Chasseurs Ardennais de la section, membres honoraires et sympathisants, ainsi qu'à leurs familles, ses meilleurs vœux de bonne, heureuse et prospère année 1986.

Il leur souhaite à tous une excellente santé et une année exempte de soucis; il les remercie pour leur fidélité à la Fraternelle et espère les voir plus nombreux encore s'associer aux diverses activités de la section.

Gratuité des soins de santé aux prisonniers de guerre de plus de 6 mois à moins d'un an

Mlle Y. Coulon, secrétaire d'administration à l'I.N.I.G., 24, Place Didier à Arion - Tél.: (063) 22 42 65 - a bien voulu nous communiquer ce qui suit:

- Cet Arrêté Royal entre en application le 1.10.1985.
- La gratuité est assurée aux prisonniers de guerre dans les limites des tarifs de la nomenclature INAMI (soins médicaux, pharmaceutiques, paramédicaux, hospitalisations, appareils d'orthopédie et de prothèse).
- le remboursement de la mutualité est préalable à celui de l'Institut National des Invalides de Guerre:
 - les affiliés «tous risques» recevront le paiement du ticket modérateur;
 - les affiliés «gros risques» pourront prétendre au remboursement intégral selon le tarif de l'I.N.A.M.I.;
 - il est fait usage des formulaires «P» pour les prestations médicales;
 - «M» pour les fournitures pharmaceutiques.
- Ces documents délivrés par le Secrétariat décentralisé de l'INIG lui seront remis trimestriellement — avant, s'ils sont entièrement remplis ou si les frais engagés sont importants.
- Sont exclues du remboursement toutes les prestations non répertoriées dans la nomenclature I.N.A.M.I.

Nomination

En dernière minute, nous apprenons que l'adjudant Alphonse Colletta, le dévoué secrétaire de la section d'Arion, a été nommé adjudant-chef à la date du 26 décembre.

Bravo et toutes nos félicitations au nouveau promu!

N'attends pas
à demain...
pour payer
la cotisation

1986

Quatorzième souper des retrouvailles!



De gauche à droite: M. S. Toussaint, notre nouveau vice-président, le Colonel Marlière, Madame E. Anselme, le président de Huy.



De gauche à droite: Henry Dorjo, Emile Baguette, Robert Tanier, André Bolly, Adolphe Lheureux.

Les amis affluent de partout: Spa, Liège, Wavre, Hesbaye, Condruz et même de Tournai.

Fernand et Roger disent nos airs d'antan et certains se rétroussent et dansent; ...celle du canard et c'est le boum d'une ambiance des grands jours.

Au bar, les cinq tenanciers, ni manchots ni lymphatiques, impudent des renforts et tous les «retrouvés» discutent, discutent et rient. De petites bedaines tressautent en cadence et des crânes, jadis velus, reflètent... des rayons de lune et tous les «courbés» sont redressés. Les invités arrivent encore, s'intègrent, s'agglomèrent. Quelques groupes déjà assis, ne sont point calmes, et le personnel-voyageur a fort à faire pour satisfaire à tous les appels.

L'horloge fait tic-tac et certains estomacs roucoulent.

Dans notre nouvelle salle de l'école communale du Sud, nous accordée à l'unanimité par le Conseil communal que nous remercions, le président de Huy souhaite la bienvenue aux 180 participants à cette soirée, placée sous la présidence du Colonel Marlière, connu de tous et applaudi chaucement.

Un merci particulier est adressé à Messieurs:

- le Colonel Bodeau, président du Comité de coordination des Groupements patriotiques
- le Colonel Chasseur ardennais R. Moyn
- le Colonel Van Nieuwenhove, chef de Corps du 6^e Chasseurs Ardennais - le Colonel Sacré, son prédécesseur - les commandants Thiriart et Legot du 6^e ChA - Robert Lizin, Chasseur Ardennais et Conseiller communal à Huy - venant de Amay, M. Thirion, 1^{er} échevin et Conseiller provincial - M. Praillat, échevin - Mme Wynants, présidente nationale du Mouvement ouvrier chrétien - M. le Chevalier Charpentier, présent pour la 14^e fois - Mme Thioux-Jadin, secrétaire du Front de l'Indépendance - le commandant Linsmeau, son trésorier - M. Grandmoulin, porte-drapeau de la FNAPG et enfin à tous nos amis de Huy, Anthèit, Eghezée, Vinalmont, Wanze et autres environs.

La section de Liège réalise un score: parmi nous, MM. J. Bricart, président, Mathieu, vice-président, Mossoux, secrétaire, Charlier, trésorier.

Bravo et merci, les Liégeois! Et que soit applaudi et remercié aussi un ancien d'Anthèit du 6 ChA, Roger Billresse qui nous vient de Tournai!

Révérence et ronds de jambes, merci à vous, Mesdames, pour votre charmante et agréable présence.

Notre souper des retrouvailles constitue Assemblée générale pour notre section. Une place de vice-président est vacante et nous soumettons à vos suffrages le candidat dévoué, dynamique, compétent, imposant même, Sabin Toussaint... Un tonnerre d'applaudissements prolongés l'a fait trembler les vitres et... nous avons craint pour le plafond.

Lors du Congrès national à Neufchâteau — neige et frimas et grande foule de «sangliers» — des médailles du Mérite de la Fraternelle ont été accordées à la Section de Huy. Le Colonel Marlière va se faire un plaisir d'épingler celles-ci sur la poitrine de nos dévoués; coiffés du béret vert et bien alignés comme jadis (voir photo).

Henri Dorjo: médaille de bronze - Robert Tanier - Adolphe Lheureux - André Bolly - Emile Baguette: tous médaille d'argent.

Ils sont congratulés et chaudement applaudis et en leur honneur, tous debout, une vibrante Marche des Chasseurs Ardennais résonne.

Le Colonel Marlière félicite à nouveau nos décorés pour leur dévouement, remercie l'assemblée pour sa fidélité et invite chacun à persévérer pour garder ce bel esprit qui nous unit et donne chaud au cœur.

Le président de Huy adresse enfin un grand merci à tous les commerçants de Huy et environs qui nous permettent d'organiser une formidable tombola de 310 lots de qualité.

Bon appétit, bonne soirée; les apéritifs disparaissent en un instant et c'est déjà voici, tenus à bout de bras par un personnel dévoué, le défilé de 120 casseroles à moules brillantes, bouillantes, odorantes ainsi que des boulettes à la légérose.

Humm, que ça sent bon! Et quel appétit!

Couteaux, fourchettes, assiettes, verres et bouteilles se livrent bataille et la musique... s'entend très bien car les conversations ont chuté d'un cran.

Des grogements de satisfaction, des pouces levés, des yeux qui brillent, un bouchon qui saute, des glouglous, des coquilles qui caquetent, telle est la «situation».

Restaurés, désaltérés, en forme qu'il... et je te valse, targe, polkase, sambate, charlestonne, et tout et tout.

Et quand madame le Bourgmestre pénètre dans la salle, elle ne peut que s'émouvoir de cette formidable et joyeuse ambiance créée par toute cette «jeunesse» de '40.

Et cela dura longtemps, longtemps. Quelques heures seulement nous restait pour un court repos avant l'ouverture des bureaux de ce dimanche d'élections.

Et déjà nous vous informons: rendez-vous le 11 octobre 1986!

Nous ont exprimé leur regret de ne pouvoir être présents:

- MM. Albert Hubert, président national - François Quot, secrétaire national - le Colonel ChA Kretels de Liège - le Commandant Goffart de St.-Hubert - le Commandant Sauveur de Seilles - E. Colson de Herbeumont - Ch. Grimstar et ses amis d'Arton - M. Leunis et E. Dumont de Marche - E. Georges de Fraipont - Mmes Libert et Warnier de Seilles - Bourgeois, bourgmestre de Wanze - Godelet, échevin à Huy - Y. Jasselette et G. Gérard, députés permanents.

L'OISEAU BLEU



St-Nicolas bonhomme
Apportez-moi des pommes
Des pommes et des bonbons
Pour faire jouer mon p'tit menton-

En ce bel après-midi ensoleillé de décembre, le grand Bonhomme voyage avec plaisir et sans difficultés pour visiter ses petits amis.

Ils jouent dans la cour sous la surveillance des éducateurs mais jettent souvent un regard aux alentours en espérant L'apercevoir.

L'heure du rendez-vous est là et les 19 enfants et leurs parents rejoignent la salle des fêtes joliment décorée de beaux et grands dessins de circonstances.

Brouhaha de cris, de pleurs, de rires sont de mise car les nerfs sont à vif.

Et le voici dans ses somptueux habits, sa haute mitre et sa grande crose en or. Caresses aux enfants, salut aux parents; les cris et les pleurs redoublent.

son trône, il félicite les enfants qui ont été bien sages cette année, remercie tout particulièrement — car c'est la dixième fois — la Fraternelle ces Chasseurs Ardennais de Huy dont une forte délégation est présente, ainsi que les Vétérans Albert 1^{er} qui les ont rejoints cette année dans la réalisation de cette petite fête.

Mais avant tout, en l'honneur de St-Nicolas, de ses amis et de leurs parents, ure demi-douzaine d'enfants du Centre dansent et jouent — très bien, au son d'une musique appropriée — une scène du «mouchoir».

Chaleureux bravis!

Alexis, André, Marie, Daniel, Anne-Lise, Frédéric, etc., à tour de rôle, hésitants, pleurant, réticents, reçoivent des mains de St-Nicolas de gros et mystérieux pasquets, aidé en cela par nos amis Adolphe et Narcisse. Dans le chahut général et le crissement des papiers, un ballon rebondit, un jeu de construction fait «clap» sur les pavés, une poupée «miaule» et partout c'est l'effervescence.

Et pour les 5 ateliers: cuisine, sport, peinture, expression et rythmique, voici: des tabliers de travail, un

tourne-disques-enregistreur et un petit vélo avec stabilisateurs.

Les parents et les éducateurs applaudissent très fort à ces moyens supplémentaires — inaccessibles autrement — affectés au Centre.

St-Nicolas et la Direction remercient à nouveau la Fraternelle des Chasseurs Ardennais pour sa générosité et puis: «Au revoir les enfants, d'autres enfants m'attendent»...

Un goûter gâteau et galettes est offert à tous dans la salle adjacente où, malgré l'énervement, les appétits ont conservé leur ardeur.

M. J. Bcurgeois, bourgmestre de Wanze-Antheit, retenu par d'autres obligations impérieuses, nous rejoint en fin de séance et peut constater de visu le bonheur de tous ces enfants et parents, les bras chargés de paquets mal «reficelés» d'où émergent parfois des bouts de jouets coloriés.

L'Oiseau bleu planera sur leurs rêves et demain sera aussi un jour heureux.

C'était notre ami...

Le Chasseur Ardennais Charles Klein, 7, rue de la Bourse à Stockay-St-Georges, décédé le 11 septembre 1985 à l'âge de 66 ans.

Ancien de 1940, membre actif de notre Comité, membre du Comité F.N.C.-F.N.A.P.G. de Stockay, il était toute gentillesse et dévouement et ses nombreux amis le regretteront longtemps.

Notre drapeau s'est incliné une dernière fois devant lui et notre hure veillera sur son grand sommeil.

Nous renouvelons à Madame Charles Klein et à sa famille nos condoléances émues.

VERSEMENTS DE SOUTIEN
pour le bulletin - exclusivement au
C.C.P. 000-0344969-37
Fraternelle des Chasseurs Ardennais.
Arton

Quatrième trimestre 1985

En ce début d'année, il nous est agréable de présenter aux dirigeants et aux membres de la Fraternelle nos meilleurs vœux de santé et de bonheur.

Décès

Le 18 octobre, est décédé à Neufchâteau Lucien Parfondry, ancien prisonnier et invalide de guerre. Il avait fait son service militaire au 10^e de Ligne.

A sa veuve et à sa famille, nos sincères condoléances.

Hospitalisations

Jean Pierson et Georges Filbiche de Libramont, Camille Henrotte de Recogne ont subi une opération à la clinique de Libramont. Quart à notre dévoué de Warmfontaine, il a subi une sérieuse opération à Woluwé. Aux dernières nouvelles, il est rentré chez lui. A ces convalescents, nous souhaitons un complet rétablissement. Attention aux rigueurs de l'hiver ardennais qui peut durer... jusqu'au 28 avril. Nous en avons souvenance.

Naissance

Notre ami Théo Gillet de Neuvillers, membre adhérent est l'heureux grand-père d'un petit Arnaud. Félicitations!

Nos délégués locaux

Nous les remercions chaleureusement pour le travail qu'ils accomplissent et l'aide bénévoles qu'ils nous apportent généreusement.

Congrès national de Habay du 27 avril

Il est demandé aux participants, que nous espérons nombreux, de s'inscrire avant le 4 avril en versant 750 F, prix du dîner, au C.C.P. de la section 000-0715193-12. Les inscrits recevront un imprimé leur signalant l'horaire de passage du car offert par la section.

Démission de notre président

A la fin de la réunion du comité du 5 décembre, notre président J. Mouzon a donné sa démission. Il a accepté de continuer ses fonctions jusqu'au 8 avril, jour de l'assemblée générale. Nous le remercions vivement pour les services rendus à la section au cours d'une présidence qui a duré plus de 12 ans.

Il a d'ailleurs promis de nous assister car nous aurons encore besoin de lui. Nous lui souhaitons, ainsi qu'à son épouse et à leur famille une bonne santé.

Assemblée générale

Elle se tiendra à Neufchâteau, Centre culturel, le mardi 8 avril à 14 heures. A l'ordre du jour, élection d'un nouveau président de section. Une condition: il doit être membre effectif de la Fraternelle. Les candidatures à ce poste important doivent parvenir au secrétaire: Théo Ledent, 11 rue de St. Pierre à 6600 Libramont. Réunion importante qui demande votre présence. A bientôt donc!

Le secrétaire, T. Ledent.

Assemblée générale 1985

C'est le 19 octobre dernier que s'est déroulée l'A.G. de la section sous la présidence de M. Jean Goffart.

A cette occasion, notre Président National nous a fait l'honneur d'être des nôtres.

Avant tenu également à honorer de leur présence notre A.G.: le Commandant Militaire de la Province le Colonel BEM Duysens; M. le Bourgmestre R. Calozet et MM. les Echevins Renard, Guillaume, Leclère et M. le Conseiller communal et Président du CPAS L. Devaux; M. Lucien Leclère, Président d'honneur de la section; M. François Guiot, Secrétaire national de la Fraternelle.

Nous les en remercions tous de tout cœur.

Cette journée laissera un magnifique souvenir à tous les participants.

Elle débuta par une messe chantée et célébrée par M. le Doyen Fisson à la mémoire des ChA et des victimes de la guerre disparus depuis 1940. Un grand merci à M. le Doyen Fisson pour l'homélie particulièrement émouvante qu'il a prononcée au cours de cette messe. Autre grand merci également à M. l'organiste Lamouline et à toute la Chorale.

Après l'office religieux, tous les membres et sympathisants de la Fraternelle se rendirent au Monument aux Morts où le Président national et le Colonel BEM Duysens, accompagnés du Président de la section, déposèrent une gerbe de fleurs



Groupe de participants devant le palais abbatial.

(Photo: A. Schinckus)



Conversation de présidents. De gauche à droite le secrétaire national François Guiot et Madame, le bourgmestre Raymond Calozet, Mme Goffart et, à gauche du président national, Lucien Leclère lance des vœux qui finiront en arabesques bien ... assurées.

au son du «Last Post» et de la «Brabançonne».

L'A.G. Statutaire s'est déroulée à l'Hôtel de Ville dans la magnifique Salle des Mariages et a débuté par le Salut au Drapeau. Une minute de silence a également été observée à la mémoire des ChA décédés dans le courant de l'année sociale 84-85.

Dans son allocution, le président Goffart a insisté sur les événements que nous vivons à l'heure actuelle et a demandé d'être vigilants devant ces tentatives de déstabilisation afin que nous ne soyons pas placés devant une situation semblable à celle de 1939-1940. Notre exemple passé comme notre attitude actuelle doivent permettre à la jeune génération et à celle de demain de poursuivre notre but d'hier.

«Liberté pour chacun de penser, de croire, de parler, de s'organiser sans pourtant nuire à la liberté et à la tranquillité du voisin».

Il a aussi remercié les anciens membres de la Fraternelle de la section de Saint-Hubert pour leur fidélité et a dit sa fierté d'être leur président.

La parole est alors donnée au secrétaire-trésorier Joseph Labieuse. Ce dernier a fait rapport sur les activités de la section, sur la situation financière favorable et sur les effectifs en légère progression. Cette dernière a été vérifiée par les commissaires aux comptes MM. Leroy et Colette que nous remercions et décharge a été donnée au Comité.

Avant de clôturer l'A.G., le Président de la section a de nouveau pris la parole pour faire un court historique de la Fraternelle en rappelant le rôle prépondérant joué par notre Président National lors de sa création en septembre 1945.

Il rappela également la déclaration faite par le Président National lorsqu'il fut appelé à assumer la présidence à la mort du Colonel E. Mathen.

- «donner l'impulsion qui fera de nous la Fraternelle une association extrêmement active et dynamique;
- regrouper le plus grand nombre d'anciens bérets verts;
- à nous de sauvegarder et d'enrichir notre Fraternelle;
- soyons fiers de la valeur que nous représentons et des devoirs qui en découlent».

Le président Goffart, en disant que le Président National avait atteint le but qu'il s'était fixé et qu'en faisant le bilan des vingt années de sa présidence, notre Fraternelle est devenue la plus forte, la plus belle et la plus dynamique.

Monsieur le Président National, nous vous en remercions et souhaitons vous voir encore pendant de nombreuses années à la tête de la Fraternelle.

Au nom de la section de Saint-Hubert, j'ai l'honneur et le grand plaisir, à l'occasion de vos 20 années de Présidence Natio-

nale, de vous remettre ce souvenir, emblème de notre Ardenne et gage de notre reconnaissance et de notre fidélité.

Après avoir prié le Président National de dire quelques mots pour clôturer cette A.G. 85, celui-ci, quelque peu ému, prend la parole pour exprimer sa joie d'être la parole pour exprimer sa joie d'être parmi nous, pour remercier la section et la féliciter pour l'organisation de cette journée. Il répond à une interpellation du membre effectif R. Devaux concernant le 4 ChA et continue en donnant les dates des différentes manifestations prévues pour 1986. Il signale la parution au Moniteur des arrêtés royaux accordant la gratuité des soins aux P.G. ayant au moins 6 mois de captivité, il parle du coût du bulletin (70 % du budget) et la possibilité éventuelle de l'augmentation de la cotisation. Il termine en souhaitant que la section de Saint-Hubert continue à faire preuve du même dynamisme, et présente à ses membres et à leurs familles ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année.

Nous nous sommes alors rendus au restaurant «Au Borquin» pour le banquet de retrouvailles. Bon apéritif, excellent menu, atmosphère très agréable, ambiance toute empreinte d'amitié et de fraternité, et espoir de se retrouver toutes et tous l'année prochaine. «RESISTE ET MORDS».

Décès

- Nous déplorons le décès de:
- Stéphane, fils du Major Jacques Goffart et petit-fils de notre Président et Mme Goffart, le 21-9-85.
 - M. Lambert Lecompe, de Libin, membre protecteur.
 - Mme Germaine Gillard, membre honoraire, veuve d'Emile Stoz, le 12-11-85.
 - M. Albert Bay, membre effectif et ancien P.G., le 15-11-85.

Nous réitérons aux familles dans la peine nos sincères fraternelles condoléances.

Naissances

- Nous souhaitons la bienvenue en ce monde à:
- Nathalie, petite-fille de notre membre protecteur Louis Rodés.
 - Jonathan, petit-fils de notre membre protecteur Armand Gillard.

Nous souhaitons longue vie, très heureuse aux nouveau-nés et nous adressons toutes nos félicitations aux parents et grands-parents.

Hyménées

- Nous sommes heureux de vous annoncer les mariages de:
- Alain Devigne, membre adhérent et Muriel Vinchon à Ste Ode le 5-10-85.
 - Miguel Rodes, fils de notre membre adhérent Camille Rodes et Noël Colette le 5-10-85.
 - Mireille Villance, fille de notre membre protecteur Emile Villance et Patrice Rozet de Paliseul.
 - Josy Thomas, fils de notre membre adhérent Firmin Thomas et Dominique Poncelet, fille de notre membre effectif Emile Poncelet le 8-11-85.

- Pierre Gillard et Muriel Keller, petite-fille de notre membre effectif Albert Bay.
- Philippe Renard, fils de notre membre protecteur M. Joseph Renard et Mlle Vincent.

Nous souhaitons bonheur et prospérité aux jeunes époux et adressons aux heureux parents nos chaleureuses félicitations.

Distinction honorifique

En dernière minute, nous apprenons que le vice-président de la section Albert Gofflot a reçu le diplôme et la médaille de chevalier de l'ordre de la couronne.

Vives et chaleureuses félicitations au camarade Albert (un fidèle parmi les fidèles de la section).

Noces d'or

- Ont fêté leurs nocés d'or:
- Notre membre effectif Louis Collin et son épouse Ernestine Bay.
 - Notre membre effectif Fernand Sibiet et son épouse Maria Fautre.

A ces jubilaires, nous adressons nos très vives félicitations et nos vœux pour de nombreuses années encore de vie heureuse.

Hospitalisation

- Nous avons appris l'hospitalisation de:
- Après accident, William Thiry, fils de notre membre effectif Martial Thiry et de son épouse Liliane.
 - Jules Madant, membre effectif qui a subi une grave opération.
 - Gilbert Holton, membre effectif et porte-drapeau, pour opération.
 - Firmin Thomas, membre adhérent, pour opération.
 - Martial Thiry, à la clinique de Mont-Godinne pour opération, membre effectif.
 - Louis Stoz, père de notre membre adhérent Guy Stoz.
 - Auguste Magnan, membre effectif et délégué de la région de Libin.

A tous ces camarades, nous souhaitons une prompte et complète guérison ainsi qu'une rapide et excellente convalescence.

Vœux

Le Président de la section et son Comité présent, à tous leurs membres et à leurs familles, les vœux les meilleurs de «Bonne et Heureuse Année». Ils espèrent que l'année nouvelle leur apportera beaucoup de joies et la réalisation de leurs désirs.

VIELSALM

Après les retrouvailles 85, auxquelles nous étions 180 anciens et pendant lesquelles on a évoqué les souvenirs des années 1935 à 1940, il convient de signaler que les prochains auront lieu, le 4 avril 1986 à 13 heures à la caserne Ratz à Rencheux-Vielsalm.

Il s'agit d'un repas organisé pour les membres de la section régionale de Vielsalm.

Le camarade Jules Morsomme à 6798 Aubange souhaite ardemment y retrouver des anciens de 1938. Tous les ex-ChA sont évidemment conviés, dès à présent, à y prendre part.

Décès

- Madame Norbert Mallien, née Ulda Walrant, veuve du Chasseur Ardennais, également ancien prisonnier de guerre, est décédée à Sam-Château le 28 juin 1985.

Nous présentons nos vives condoléances à sa fille, Monique Mallien.

VIRTON

67^e célébration de l'Armistice de 1918 Dernière commémoration relative au 40^e anniversaire de la fin de la guerre 1940-1945

Malgré un temps peu propice aux festivités, notre camarade Barbarau, Président des anciens prisonniers de guerre, sut régler avec maîtrise et ponctualité le cérémonial de la journée: messe à la mémoire des deux guerres, dépôts de fleurs, cortège, appel des morts, vin d'honneur, banquet qui réunit dans la meilleure ambiance quelque septante convives.

Au monument aux morts, notre Président rendit un hommage particulier aux Résistants dont nombre d'entre eux combattirent en béret vert dans nos maquis d'Ardenne et de Gaume. Il se devait de glorifier CETTE RESISTANCE dont on met trop souvent en doute la grandeur et l'héroïsme parce que, pour beaucoup de Belges, elle est un reproche permanent de leur inaction au cours des années tragiques 40-45!

15 Novembre - Te Deum chanté en l'église décanale de Virton

Une réussite due à l'initiative de notre Bourgmestre Monsieur Culot qui a su mobiliser non seulement les Associations patriotiques mais également les Corps constitués: Gendarmerie, Police, Défense passive...

Félicitations aux divers groupements présents: Invalides, Combattants, Prisonniers, Résistants, Déportés et en particulier aux Bérets verts, de loin plus nombreux que lors du Te Deum du 21 juillet dernier.

Au cours de la cérémonie, Monsieur le Doyen Herbin, après avoir rendu hommage à nos Souverains, a plaidé avec ferveur et passion pour l'union indispensable des Belges, afin que puisse continuer à vivre et prospérer notre chère Belgique. Bravo et merci, Monsieur le Doyen.

Assemblée générale 1985

Celle-ci a eu lieu le 23 novembre, au Centre communal de Saint-Mard.

Quelque quarante membres ont répondu à l'appel du Comité.

Le Président Lucien Massin ouvre la séance à quinze heures, souhaite la bienvenue aux participants, remerciant spécialement notre Président d'honneur René Authpenne pour sa présence parmi nous. Il fait l'appel des dix camarades décédés au cours de l'exercice et l'assemblée se recueille quelques instants à la mémoire des disparus.

Monsieur Massin se dit heureux de constater que la section se porte bien: qu'elle témoigne de sa vitalité, ce son allant. Ses effectifs se maintiennent grâce à l'apport des jeunes Chasseurs d'après guerre. Huit d'entre eux ont rejoint nos rangs cette année en tant que membres adhérents nous apportant un sang nouveau, un espoir de longévité pour notre fraternelle.

Notre trésorier Ghislain Baar nous détaille les divers mouvements comptables de l'exercice 84-85, vérifiés au préalable par notre Commissaire aux comptes René Labille. Là aussi, les résultats sont très satisfaisants.

Les différents points à l'ordre du jour sont alors examinés dans la meilleure ambiance. Observations et décisions particulières:

Trésorerie

Etonnement général de constater que l'Administration communale de Virton ne nous alloue qu'un subside de 2.500 F alors qu'elle accorde «royalement» 5.000 F aux autres groupements patriotes de l'entité!

Comité

Réélu entièrement par acclamations, donc sans changement.

Congrès national du 27.4.86 à Habay (voir bulletin)

Les inscriptions au repas, par versement de 750 F, au C.P. 000-0729100-48 de la section de Virton - Trésorier Ghislain Baar - doivent nous parvenir avant le 1^{er} avril.

Pèlerinage à Vinkt du 25.6.86

Une dizaine de candidats (parmi les présents à la réunion) sont désireux d'y participer. Le Président prendra contact avec une ou plusieurs sections voisines afin de pouvoir affréter un car pour l'ensemble.

Congrès national 1988

Aux demandes réitérées de Gustave Jacques et Camille Fenat, le Président prendra divers contacts en vue de déterminer s'il est possible ou non d'organiser un congrès national à Virton avec succès.

Banquet du 8 mai

Convocations détaillées vous seront transmises en temps utile, de nombreuses divergences s'étant exprimées à ce sujet.

Cérémonies locales 1986 prévues

- 8 mai - Commémoration du jour V, à Virton;
- 21 juillet - Fête nationale à Virton;
- 22 août - Commémoration des combats d'août 1914 à Ethé;
- 11 novembre - Armistice à Saint Mard;
- 15 novembre - Te Deum à Virton.

Tous les membres de la Fraternelle régionale y sont conviés et participeront, dans toute la mesure du possible, en bérêt.

Enterrements

Sur proposition du commissaire Roger Niclot, quatre Chasseurs Ardennais encadreront le corbillard, le reste de la délégation accompagnant notre crapeau en tête du cortège. La sonnerie «Aux Champs» sera exécutée par notre clairon Camille Fenat.

Médailles commémoratives

La médaille commémorative du règne de SM Albert I^{er} n'est plus octroyée. Il y a forclusion depuis le 1^{er} juillet 1982 (AR du 1.7.81).

En ce qui concerne une médaille commémorative du règne de SM Léopold III, elle est toujours attendue! Il existe seulement une médaille des Vétérans du Roi 18

L'ESPIONNITE EN 1940 UNE VICTIME: LE FRÈRE MÉLAGE

La lecture du livre «Le grand exode en 1940» du professeur Jean Vanwelkenhuyzen, directeur du Centre de Recherches et d'Etudes historiques de la seconde guerre mondiale, a rattaché à M. Isy Laloux, rédacteur au journal «Vers l'Avenir», un épisode assez extraordinaire et dont fut victime le frère Mélage, de l'Institut Saint-Berthuin à Malonne, qui fut l'auteur des paroles de la Marche des Chasseurs Ardennais. Nous en reproduisons le récit ci-après. Rappelons d'abord que le frère Mélage était originaire du Luxembourg: il est né, en effet, à Rendeux-sur-Ourthe, le 17 juin 1875, et portait à l'état-civil le nom d'Antoine Magonette. Il est décédé le 12 novembre 1948.

Sur le chemin du retour, nous avions fait, avec ma famille, une escale à Moulin. En compagnie d'un oncle enseignant à Beauraing et ancien élève de la section (Ecole Normale) de Malonne, je fis la connaissance du Frère Mélage, de Malonne. Le Frère Mélage était un poète à qui on devait plusieurs chants patriotiques connus, notamment les paroles de la célèbre Marche des Chasseurs ardennais: «Debout sur la frontière...».

Sur le chemin de l'exode, le Frère Mélage avait échappé de très peu à la mort, dans des circonstances peu banales qu'il nous raconta. Toujours un peu bohème, le religieux cheminait tout en sueur, avec un demi-rabat qui n'était plus guère immaculé lorsqu'il fut abordé par des soldats anglais rendus soupçonneux par cette espèce de prêtre assez mal imité. Le Frère Mélage fut interrogé par ces officiers, mais devant l'infranchissable barrage linguistique, «l'entretien» tourna vite au dialogue de sourds, le Frère Mélage, conscient du danger, se perdant en un flot d'explications, les «British» répétant insassablement: «You're a suspect!».

Il faut croire que les Tommies avaient leur conviction faite, car ils constituèrent sur le champ un peloton d'exécution.

Le Frère Mélage comprit que la situation était sans issue et il recommanda désespérément son salut à Notre-Dame de Beauraing en qui il avait, dit-il, une grande confiance. A ce moment arriva un motocycliste, lieutenant français, agent de liaison, qui fut intrigué par cette scène et demanda à son collègue britannique ce qui se passait. On lui répondit qu'il s'agissait probablement d'un agent de la cinquième colonne.

L'officier français avait surtout été intrigué par la soutane du religieux. Il proposa de l'interroger. Il lui posa de très nombreuses questions sur ses origines, sa communauté, les règlements, les rites et les chants de sa congrégation.

Puis, il dit au Frère Mélage: «Je ne doute pas de votre identité. Je suis moi-même Frère des Ecoles Chrétiennes, mobilisé comme officier. Je vais expliquer cela aux Anglais.» C'est ainsi que l'auteur de la Marche des Chasseurs Ardennais, ardent patriote, échappa, à l'ultime seconde, aux balles d'un peloton anglais; il attribuait son salut à un miracle, et on peut le comprendre.

BELLE JEUNESSE

Le «Figaro-Magazine» a rapporté l'incident suivant:

L'ancien président du conseil, Antoine Pinay, qui est âgé de 94 ans, avait pris à Lyon un train de nuit pour ramener à son Saint-Chamond. Une seule place restait libre en première classe, qu'il occupa. Vint une dame âgée, lourdement chargée. Tout le monde fit semblant de ne pas la voir, et surtout les jeunes. Le président demanda à l'un d'entre eux, âgé d'environ vingt ans, de céder sa place. Réponse: j'ai payé ma place comme elle. Je n'ai pas de cadeau à faire. Personne d'autre ne bougea. Bien, dit M. Pinay, je vais céder ma place. Ce qu'il fit, voyageant debout durant une heure, parmi quatorze jeunes gens confortablement assis et impassibles, et sans doute aussi intérieurement ironiques à l'égard de ce vieux c...

Dès l'aurore, dis-toi d'avance: je rencontrerai un indiscret, un ingrat, un insolent, un fourbe, un envieux, un égoïste...

(Marc-Aurèle)

La Musique des Forces de l'Intérieur transférée à Flawinne (Namur) en 1986, s'appellera

MUSIQUE DES CHASSEURS ARDENNAIS

Depuis plusieurs années, le problème du port d'attache, voire de l'existence de la Musique des F.I. est régulièrement remis sur le tapis. Il faut rappeler qu'en 1974 déjà, il s'en fallut de peu qu'elle fut supprimée, sa survie étant en balance avec la Musique de la Force terrestre stationnée à Liège. A ce moment existaient encore sept musiques militaires: trois à Bruxelles (Guides, Gendarmerie et Force aérienne); deux en Wallonie (Force terrestre à Liège et Forces de l'Intérieur à Arlon); une à Ostende (Force navale) et une en Allemagne (1 (BE) Corps).

Pour des raisons budgétaires, il fut décidé que l'on supprimait une musique, soit FT, soit FI, ou encore que ces deux musiques seraient fusionnées... à Namur. Dans le même temps, la musique des Guides passait à la Force terrestre, alors qu'elle avait précédemment un statut interforces. Finalement, — et la Fraternelle ne fut pas sans exercer une certaine influence sur cette décision, au point que le président national fut l'objet de vives attaques dans les journaux liégeois et hennuyers — ce fut la Musique de la Force terrestre qui fut supprimée tandis que la Musique F I était maintenue à Arlon.

Cependant, au fil des années, la situation n'a cessé de se détériorer. Le recrutement de musiciens militaires, basé sur des règles justement sévères et en tous ces sévères, est devenue de plus en plus difficile. Le Luxembourg n'a pas de conservatoire, et il existe peu de candidats dans la province et ses abords réunissant les conditions pour être recrutés. Il en résulte que la moitié au moins des musiciens résident hors de la province en Brabant, Namur, Hainaut, Liège; il y en a même un qui habite du côté de... Bruges! Les intéressés ne souhaitent pas s'établir en Luxembourg pour des raisons familiales et... professionnelles. Mais, ils se plaignent des longs déplacements qui leur sont imposés, harcèlent les autorités politiques et militaires de leurs récriminations et se précipitent pour poser leur candidature dès qu'un emploi est vacant dans une musique de l'intérieur du pays. Ainsi, la Musique FI se dépeuple progressivement; et ce sont évidemment les plus qualifiés qui décro-

chent les... timbales rapprochées de leur domicile. Ainsi, «notre» musique est menacée de mourir de lent dépérissement. Depuis plus d'un an, j'étais informé d'un projet tendant à déplacer la Musique dans le Namurois, où elle serait renforcée, envoyée par priorité dans les régions traditionnellement ChA et, last but not least, verrait sa dénomination changée en celle de MUSIQUE DES CHASSEURS ARDENNAIS, sous laquelle, au reste, elle est déjà généralement connue. Dans le même temps, la Musique du 1 (BE) Corps rentrerait en Belgique pour se fixer dans le nord du pays.

La décision est tombée: l'été prochain, notre musique sera transférée sur le territoire de la ville de Namur, exactement à la caserne de Flawinne, occupée par le 2^o Bataillon Commando — nos petits cousins en bérêt vert — mais qui fut créée, plusieurs années avant la dernière guerre, pour y accueillir l'échelon arrière du 1^{er} Chasseurs Ardennais et le Régiment d'Artillerie ChA.

Il est normal de regretter le départ d'Arlon, son port d'attache traditionnel, de la Musique ChA. Mais, cela est préférable à sa disparition soit par décision administrative, soit par mort lente.

Nous suivrons évidemment de près, et nous acérons nos crocs et renforcerons l'armure de nos boutons, la déesse Arduinna chevauchant en tête sur son coursier, le plus terrible des solitaires, si les promesses n'étaient pas respectées.

Ajoutons que la Musique du 1 (BE) Corps, selon une règle de correspondance linguistique qui fait l'originalité de la Belgique (et sa survivance), ira s'établir à Anvers, plus exactement à Brasschaet, en s'appelant désormais «Musique des Grenadiers» ou «Grenadières»...

Albert HUBERT.

Retraite scabinale

M. Pierre SPELKENS, officier de l'Etat-Civil et échevin de la population de la ville de Namur, a pris sa retraite. Il avait été auparavant échevin puis bourgmestre de Vedrin. M. Spelkens représentait régulièrement la ville de Namur — marrain avec Athus du 20 A — aux fastes de notre régiment d'artillerie. Il y

prononçait des allocutions d'une éloquence particulièrement vibrante. A lui aussi, une longue et heureuse retraite.

Martelange, cité du sanglier et du schiste

Martelange est particulièrement chère à nos cœurs, d'autant que les autorités communales, le syndicat d'initiative et la population y réservent toujours un accueil chaleureux et généreux aux Chasseurs Ardennais, au point que cette commune est devenue notre «capitale» privilégiée. Nous avons appris avec plaisir la reprise de la production d'ardoises dans les carrières de chiste dont l'exploitation n'avait jamais été complètement interrompue. Devons-nous que c'est dans le schiste de Martelange qu'on a été taillés les bas-reliefs qui ornent notre Monument national. Tout ce qui peut être fait pour contribuer à l'essor économique de Martelange, dont la population est principalement occupée de Martelange, dont la population est principalement occupée à des fonctions ouvrières (le commerce est largement monopolisé par les cousins du pays d'en face) ne peut que nous réjouir.

IN MEMORIAM Le Colonel Georges REICHLING

Nous avons été peinés d'apprendre le décès, survenu à Liège le 17 décembre dernier du colonel BEM e.r. Georges Reichling. Natif de Stockem auquel il était demeuré très attaché, il avait fait une carrière remarquable: chef de peloton-éciairer en 1940, prisonnier de guerre; Ecole de guerre, chef d'Etat-Major de la 4^e Brigade... chef de l'instruction à l'E.I. et, enfin, chef d'Etat-Major de la 3^e Circonscription. Après sa retraite, il était devenu notamment, lui qui était Croix de guerre avec palme, administrateur national de la FNC et président de l'Union des groupements patriotiques d'Arlon. Les Chasseurs Ardennais garderont un souvenir ému de celui qui leur fut toujours très proche, qui était un patriote ardent et au service de tous. Nous renouvelons à Madame Reichling et à sa famille l'assurance de notre profonde sympathie.

Retraite

Le lieutenant-colonel Jean Bertrand, qui commanda le 3 ChA de juillet 1974 à octobre 1976, a pris sa retraite à Arlon, depuis le 1^{er} octobre dernier. Nous la lui souhaitons longue et heureuse, ainsi qu'à Madame Bertrand.

Naissance

Le 4 octobre, est né à Verviers, Gil, fils de M. et Mme Philippe Laguesse-Autmans, demeurant à La Roche-en-Ardenne, et petit-fils de Mme Autmans de Theux, veuve du commandant Autmans. Nos félicitations et vœux.

NEUFCHATEAU-LIBRAMONT

Mariage

Notre dévoué porte-drapeau, Alexis Roblain nous fait part du mariage de sa petite-fille (Ebly) avec Eric Klein (Arlon).



1er CHASSEURS ARDENNAIS

LA SAINT-HUBERT 1985

Le 8 novembre, le 1^{er} Chasseurs Ardennais a célébré la fête de son patron, Saint Hubert.

La fête a débuté la veille à 18 h 30 par un dépôt de fleurs au monument aux morts de la ville de Marche. Les drapeaux des associations patriotiques étaient présents.

A 17 h 30, une messe était célébrée en l'église Saint-Remacle à la mémoire des Chasseurs Ardennais ainsi qu'aux membres de leur famille décédés récemment. L'église était comble. La chorale de Marche et les sonneurs de trompe de chasse prétaient leur concours à cette cérémonie. A la fin de la messe célébrée par les aumôniers Donno et De Coster, le premier demanda aux participants de chanter la marche des Chasseurs Ardennais. Ce fut une chorale très renforcée par tous les assistants qui entonna la marche chantée. Du pain béni fut distribué à la sortie de l'église. Les aumôniers bénirent ensuite la nouvelle mascotte appelée Minerve. Celle-ci n'apprécia pas les jets d'eau bénite qui lui tombaient sur l'échine et tourna le... dos aux officiers.

Le lendemain à 8 h 30, la journée commençait par un salut au drapeau très solennisé.

Deux nouveaux véhicules AIFV (Armored Infantry Fighting Vehicle) entouraient le monument des 1 et 4 ChA. Le drapeau du régiment fut présenté aux jeunes recrues de la 1^{re} compagnie. Des fleurs furent déposées au monument par le chef de Corps (major BEM Legat). Celui-ci remit ensuite des distinctions honorifiques: les palmes d'or de l'Ordre de la Couronne au 1^{er} sergent Lejeune et la Médaille militaire de 2^e classe au caporal Lombarts. Le trophée du recrutement de la Fraternelle fut décerné à la 3^e Compagnie (lieutenant Brunin et 1^{er} sergent Collette) qui avait recruté le plus grand nombre de membres au profit de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais. Le trophée du meilleur challenger revint au soldat Ladrrière de la 3^e Compagnie.

Après la parade débutèrent les compétitions sportives inter-compagnies qui furent disputées: cross de masse, orientation, mini-football, lancement de grenades, relais à vélo, course de garçons de café, tir à l'arc (sortant de l'ordinaire pour les Chasseurs Ardennais qui, s'ils faisaient flèche de tout bois, ne faisaient pas mouche à tout coup!), changement de pneus avant et arrière d'une jeep, concours d'armement et course relais. En fin d'après-midi, la 1^{re} compagnie tenait le pompon et chacun croyait que les recrues de la 1^{re} gagneraient le classement général.

A 13 h, un repas spécial réunissait le bataillon au complet où le cadre était mélangé parmi les miliciens. A 14 h 30, les compétitions reprenaient de plus belle dans la bonne humeur et la franche camaraderie.

La 1^{re} compagnie voyait la chance tourner car trois compagnies se retrouvaient tout d'un coup à la première place.

La compagnie Etat-Major finit par l'emporter. Le classement s'établit comme suit:



Présentation du drapeau aux recrues de la 1^{re} Compagnie.



1^{er} sergent Lejeune et caporal Lombarts recevant leur distinction honorifique.

	1 Cie		2 Cie		3 Cie		Cie EMS		Pi Ed		Mian	
	Place	Pts	Place	Pts	Place	Pts	Place	Pts	Place	Pts	Place	Pts
Cross	4	3	2	5	5	2	1	6	3	4	6	1
Armement	2	5	6	1	3	4	1	6	5	2	4	3
Mini-foot	2	10	1	6	4	3	3	4	5	4	4	3
Orientation	6	1	5	2	3	4	1	12	2	5	4	3
Grenades	4	2	2	5	4	2	3	3	1	6	2	5
Garçon de café	3	4	4	3	1	6	5	2	2	5	6	1
Vélo	1	6	6	2	3	4	4	3	2	5	5	2
Tir arc	1	6	2	5	2	5	5	2	2	5	5	2
Pneus	2	5	4	3	1	12	3	4	5	2	6	1
Relais	4	3	2	5	6	1	1	6	3	4	5	2
Total	2	45	5	37	3	43	1	48	4	42	6	25

ATTENTION! «Le Chasseur Ardennais» NE PARIENDRA PLUS AUX MEMBRES... qui ne se sont pas mis en règle de cotisation.

Versement pour la section 1 ChA au compte 068-0627580-17.

NOMINATIONS

- Au grade de commandant: le capitaine Fontaine.
- Au grade de lieutenant: les sous-lieutenants Jacobs et Tailler.
- Au grade d'adjudant-chef: l'adjudant Galderoux.
- Au grade de 1^{er} sergent major: le 1^{er} sergent Thiry.
- Au grade de 1^{er} sergent: le sergent Debust.
- Au grade de caporal-chef: le caporal Luciani.
- Au grade de caporal: Geeraerts, Laloux, Pirsoul, Verdonck, Vanhee, Zeni, Imperatore, Tossens, Van Camberg.

COMMISSIONNEMENTS

Au grade de sous-lieutenant: les ASL Pirmez, Debruche et de Schoutheete de Tervarent.

Au grade de caporal: Deschamps, Menu, Pire, Benoit, Colart, Duquenne, Lecouturier, Leimbach, Lhoste, Ligeau.

COURS DE BASE VBCCI - C 25 mm

SLT Fontaine, Lt Tailler, 1 Sgt Maj Dessy, les 1 Sgt Degossely, Mazzocato, Waltzing, les Sgt Devos, Spelmans, Henrotte, George et Heubridge, Lt Jacobs, SLT Macoir, 1 Sgt Maj Fenerd, ASL Van Heerstraeten, les Sgt Ringoir, Vancroost, Pilarczyk, François, Noelmans, 1 Sgt Humblet, Lt Beudels, 1 Sgt Lacasaigne, les Sgt Blondeaux, Radelet, Sonnaert, Labeau, Lux, ASL Van de Weerde et Eickhof.

BREVET 4

Caby, Balon Sadin, Surkyn, Maclot, Wauthier, Bolle, Van Heesvelde, Bonckaert, Noulard, Gillet, Vandormael, Ganny, Mucquoy, Vlvoorder, Foucart, Tilmant, Imperatore, Donnay, Jacob, Thomas, Baillieux.

FELICITATIONS POUR LE BREVET «B» PARA

Le lieutenant de réserve 1 ChA Jean-Michel Henry de Sai, le 1^{er} sergent Christian Humblet de la 3^e compagnie, le 1^{er} sergent Jean-Luc Fusulier, les caporaux Lesage Lionel, Jean-Marie Mossoux et Alain Sadin de pelotons éclaireurs ont obtenu, le 15 octobre 1985, le brevet «B» du Centre d'entraînement des Parachutistes à l'issue de trois sauts en ballon et d'un saut de C 130 sur la DZ de la plaine de Schaffen (Diest).

MARIAGES

Cpl Burton avec Mlle Carine Demaret; Cpl Charlier avec Mlle Florence Van Damme; Cpl Prince avec Mlle Dominique Rutand; Sdt Van Camberg avec Mlle Yolande Schutz; 1 Sgt J. Wery avec Mlle Françoise Lannaert; 1 Sgt Pierre: avec Mlle Martine Gillot; Cpl Delespasse avec Mlle Geneviève Lecocq; Cpl Lawniczak avec Mlle Nadine Marc.

Tous nos vœux de bonheur les accompagnent.

PASSAGES

- Le Cdt Mattart au Br Adm MDN 4 Cie.
- Le Lt Rossignol à l'EM et Cie QG 7 Bde Inf B1.
- Le Sdt Winand à MC Siegen et le Sdt Jacobs au STFT/CT.

SECTION 1 ChA

TROPHEE DU RECRUTEMENT

Le 3 Cie l'a remporté. La situation n'a plus changé depuis la publication du «Chasseur Ardennais» précédent. 229 membres à la 3 Cie.

Pour 1986, la 3 Cie démarre avec 139 inscriptions. Les autres compagnies... attendent! Et pour la 3^e... ce n'est pas tout.



Le trophée du recrutement de la Fraternelle à la 3^e Compagnie. (Lieutenant Brunin et le maître es-recrutement le 1^{er} sergent Collette).

SUBSISTANCE

Le major Marchal est en subsistance à l'IFSD pour y suivre le cours supérieur d'Etat-Major jusqu'au 30 juin 86.

NAISSANCE

Christophe est venu égayé le foyer du 1^{er} sergent major et Madame Thiry, rendant ainsi une fois de plus grand-père l'adjudant retraité Marcel Dillen.

L'adjudant retraité Robert Demars est, lui aussi, devenu grand-père par la naissance de Luce chez Yves et Karine.

ARRIVEES

Les ASL Eickhof, Van de Werve, Van Heerstraeten, les CSOR Amand, Brasseur, Delacollette, Furnemont, Leoka, Loosveld, Tenscn, Brison et Monnig.

Les CSOC Labeau et Radelet, les Sdt Fede, Duchene, Lomanski, Verbruggen, Garot.

ARRIVEES DU 13 Li

Copet, Jacquemain, Forge, Defise, Della Gustina, Daussaint, Gossens, Allard, Labio, Fourneau, Robert, Hankart, Harpigny, Jos'en, Teser, Dainthuille.

MISE EN SERVICE A LA GENDARMERIE

Etienne au district de Liège, Gasparé au district de Marche-en-Famenne et Gretry au 4 Gp Mob Esc ASU Vottem.

ADMISSION A LA RETRAITE

L'adjudant Edmond Buron, neveu et filleul du lieutenant André Buron tombé glorieusement au champ d'honneur à Vinkt en mai 1940, a été admis à la retraite le 10 décembre 1985.

Engagé le 2 février 1959, il passe au 1 ChA le 15 février 1960.

En juillet 1960, il fait partie d'une compagnie de marche et se trouve en Afrique pour le maintien et le rétablissement de l'ordre public et y reste jusqu'au 18 octobre. Le 7 mai 1961, il y retourne avec la 3^e compagnie de marche et rentre le 10 octobre.

Il a assumé les fonctions de chef d'équipe, chef de section, adjoint de peloton et chef de peloton pendant près de 15 ans au 1 ChA. La dernière fonction pendant deux longues années.

C'est un des rares à être resté si longtemps au peloton des éclaireurs.

Il devient ensuite sous-officier renseignements puis CSM à la 3 Cie.

Le 3 mars 1980, il devient l'officier des transmissions du 1 ChA (OTr).

Brevet Para, 1^{er} de cordée, sauveteur, il cumulait également les fonctions de moniteur d'escalades et descentes de rochers. Les Chasseurs Ardennais lui doivent la construction de la «Tour Buron» destinée aux démonstrations de descentes en rappel et dead rière.

Le 13 décembre, les sous-officiers se sont rassemblés pour dire au-revoir à Edmond. Un cadeau lui fut remis par l'adjudant de corps et Madame Buron fut fleurie avec la bise traditionnelle.

FELICITATIONS

Le Comd 1 (BE) Corps a félicité le Lt Beudels et l'adjudant-chef Galderoux pour leurs exposés de la journée d'étude G4-1 (BE) Corps du 15 octobre.

FELICITATIONS

Au peloton des éclaireurs du 1 ChA qui s'est particulièrement distingué lors de l'Eval d'Elsenborn qui remporte le classement des pelotons éclaireurs et classe aussi 1^{er} et 4^e ses deux sections.

RAPPELS D'AVANCEMENT POUR OFFICIERS DE RESERVE

- SLT Dumont de Chassart a effectué un rappel du 20 au 27 septembre.
- SLT Ancion du 2 au 25 octobre.
- SLT Vanderlist du 2 au 25 septembre
- Lt Henry du 7 au 25 octobre.

HOSPITALISATION

L'adjudant Jean Liben-Steyns a dû subir une intervention chirurgicale très importante. Il est en bonne voie de guérison.

CHEVRON D'ANCIENNETE

Ont obtenu un 2^e chevron: les 1 Sgt Dave et J. Wery, les Cpx Gimare, Tilmant, Duccene et Brion.

Ont obtenu un premier chevron: les Sgt Roemen, Rouget, Spriet, Yannou, Vertommen, les Cpx Botardael, Carenne, Dandoy, Stevers, Wichterich, Warnier, les Sdt Piccadaci et Peigneur.

(suite et fin)

Brevets et cours suivis**Permis de conduire véhicule 4 T**

- Sdt VM Foss;
- Sdt Miliciens Lenz, Théodor, Paquet, Gans, Wio, Richardy, Schroder, Brand, Walruff, Flemmings, Scholtes, Paaach, Dnur, Coenaerts, Eichten, Hofmann et Starck;
- Sdt VM Bertrand et Tilen;
- Sdt Thys.

Bravo et prudence sur les routes!**Brevet d'Infanterie légère**

Après des Tests physiques passés à Marche-les-Dames, Givet et les rochers du Hérou, ont obtenu le Brevet:

- Les S.t Douste et Schneider;
- Les Sgt Oljaques, Paindaveine, d'Elia et Collette;
- Les Caporaux Percy, Vanhulle et Jamagne;
- Les Soldats Callewaert, Doctot, Foghenne, Gilbert, Lawarrée, Plume, Provenzano, Stewiak, Sévrin, Tresnié, Van Hee, Vertessen, Hiernaux, Acams, Beernaerts Collard, Decherf, Derays, Genglée, Gérardy, Noël, Slachmuylders, T'Kint, Vanderschrik et Vanwege.

Belle performance.**Brevet 1 Cuisinier**

Le 1 Sgt Monamy a obtenu le Brevet 1 dans sa catégorie pour l'accession au grade de 1 Sergent-Major.

Vive la cuisine!**HUY****C'étaient nos amis...**

Le Chasseur Ardennais Vital Van Miegem, 27, rue Sous le Château à Huy, décédé le 25 décembre 1985.

Soldat classe 38, il fit son instruction à Anthet et fut ensuite mobilisé à Vielsalm au 3 ChA, unité avec laquelle il fit la campagne de 1940.

Avenant, souriant, bonne humeur communicative, il avait gardé intact notre bel esprit et au sein de notre Section, il n'avait que des amis.

Son départ inopiné et brutal creuse un grand vide et nous penserons souvent à notre ami Vital.

Notre drapeau et notre délégation coiffée du béret vert lui ont rendu un dernier hommage.

Nous renouvelons à Madame Vital Van Miegem et à sa famille nos condoléances émues.

**Prochain
numéro:**

FIN MARS

Des livres... Des livres... Des livres... Des livres...**AU SERVICE DE TROIS ROIS**

Les carnets du lieutenant général André Lesaffre, présentés par Guy Weber.

Editions Ancré Boland, Flawinns-Namur. Prix: 400 F, frais d'envoi compris, à verser au CCP 000-0955690-46 de Eliane Lesaffre.

Le lieutenant général André Lesaffre est décédé en décembre 1982, alors qu'il était entré dans 101^e année. Il avait été notamment professeur à l'École militaire, commandant du 13^e de Ligne et ce la 8 D.I. en 1940. Guy Weber était alors élève à l'École des Cadets, et son père, le lieutenant-colonel BEM Herman Weber, chef d'Etat-Major de la 8 D.I. Il a assuré la présentation générale de l'ouvrage mais aussi divers autres textes formant transition et compléments d'un chapitre à l'autre. A noter particulièrement ces deux phrases en couverture: «En ce temps où nos institutions sont mises à l'épreuve, ce livre nous rappelle les valeurs de courage, de dignité et d'union. Alors que sont sacralisés les héros de l'écran ou ceux du stade, ne convient-il pas d'honorer certains serviteurs de l'Etat?»

André Lesaffre, officier depuis 1903, beau-frère du général Nuyten et disciple de Galot, fidèles conseillers de nos rois mais qui n'étaient pas particulièrement en odeur de sainteté «naphtaliniennes» chez les Chasseurs Ardennais, était né à Ypres. Il donne un récit de toute sa carrière militaire, agrémenté de nombreuses anecdotes et autres souvenirs amusants. Les amateurs de notre passé militaire y trouveront le plus grand intérêt. Mais, ses carnets contiennent aussi nombre d'informations sur notre politique militaire et les démêlés, entre autres, relatifs à la politique de défense à la frontière. Guy Weber a complété par le récit de la campagne de 1940 à la 8 D.I., des ordes de bataille et des réflexions sur la défaite. Quant aux carnets, ils traitent aussi longuement de la captivité des officiers, du retour via Odessa et la Méditerranée et, enfin, de l'évolution religieuse du général.

A propos des CHASSEURS ARDENNAIS, les carnets contiennent quelques erreurs. André Lesaffre, qui avait été promu colonel en 1932, rapporte qu'en décembre 1934, le ministre Devèze lui offrit «le Commandement du nouveau Régiment qu'il vient de créer, les Chasseurs Ardennais». Il refusa sur les conseils de son beau-frère, l'anti-Devèze, Prudent (c'était son prénom) Nuyten. En vérité, il n'y avait plus alors un régiment mais un Corps des Chasseurs Ardennais en décembre 1934, et son commandant, confirmé en novembre, était le général Jacquain. Il se composait de trois groupements mixtes qui deviendraient autant de régiments en mars 1937. C'est donc le commandement du 1^{er} Groupement mixte que Devèze offrit à Lesaffre fin 1934. En effet, son chef, qui devait décéder en février 1935, le major Massonnet était alors hospitalisé. A noter qu'à même époque, le colonel BEM Victor Descamps, promu à ce grade le 26.12.1934, fut désigné le 10.1.1935 comme commandant du 13^e de Ligne. Il ne prit jamais le commandement, celui-ci étant accordé au colonel BEM Lesaffre, mais fut désigné à la tête du 1 ChA, à partir du 3.4.1935. Il y eut donc permutation entre les deux colonels. Au surplus, Descamps n'était, contrairement à ce qu'on lit plus loin, ni promu

général (il fut commissionné le 26.9.1937, puis nommé le 26.6.1938). Et si c'est lui qui reconnut le colonel Lesaffre comme chef de Corps du 13 Li, ce ne fut pas en qualité de CIDI/4DI mais de chef d'Etat-Major de cette Division.

Un nouveau livre de Guy Weber**L'HEURE DU CHOIX**

ou les séquelles du drame belge de 1940. Ouvrage récompensé par le Fonds d'Histoire militaire belge

Auteur déjà de plusieurs ouvrages («Des hommes oubliés», «Evadés» ou «Les Belges et la Légion étrangère») dont nous avons rendu compte, Guy Weber veut honorer ici la mémoire de ses camarades ayant poursuivi la lutte après le drame de 1940 depuis des militaires belges de France, jusqu'aux premières formations en Grande-Bretagne, la tentative congolaise, la Brigade Piron, le bataillon Poncelet, etc...

Parution était prévue pour décembre 1985. Aux Editions Louis Musin, rue Royale 145, Bte 5, 1000 Bruxelles. Prix de souscription au compte bancaire 310-0487144-96, 1000 Bruxelles: 620 F. Prix public: 720 F.

A paraître prochainement**LA PEUR APPRIVOISEE**

par Jean Militis

Cet ouvrage, en cours de publication, écrit par notre membre d'honneur, le colonel Jean Militis, un homme qui s'y connaît en situations génératrices de peur, peut être souscrit au col 068-0910360-42 de l'imprimerie Michel frères à Virton, au prix de 365 F. Tous les exemplaires souscrits seront dédiés par l'auteur.

En librairie au prix de 395 F, à partir du 15 mars.

**Notre insigne**

Il existe en deux formats, soit aux diamètres de 20 et 12 mm

Prix de vente au détail:
60 F l'exemplaire

**S'adresser
à sa section**